

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du SUBDRAY dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, le mercredi 28 septembre 2016 à 19h sous la présidence de Madame Corinne SUPLIE, Maire.

Étaient présents : Mesdames ARBENTZ THEBAUX - EVRARD - FERNANDEZ - MOREAU - SAINTEMARIE - Messieurs CHANTELAUZE – FOUCHET – GABILLAUD - GUILLON – MARTIN - MARTINAT - RENIER
Était absente excusée : Madame JACQUET qui donne pouvoir à Monsieur Joël MARTINAT
Monsieur Jean-Pierre MARTIN a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte puis propose que soient étudiées les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le compte rendu de la séance du 28 juin 2016 est adopté à l'unanimité sans observation ni réserve.

1. Désignation des représentants au comité de pilotage technique PLUI de Bourges Plus

Pour rappel le PLUI est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Nous devons désigner un représentant pour le conseil de pilotage et un représentant pour le comité technique. Deux candidats se portent volontaires : Franck RENIER et Bruno FOUCHET. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne Franck RENIER au comité de pilotage et Bruno FOUCHET au comité technique.

2. Modification des statuts du Syndicat d'Energie du Cher

La communauté de communes Berry Grand Sud souhaite bénéficier de la compétence à la carte du SDE 18 dans le cadre du déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Une modification des statuts du SDE 18 est nécessaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable à la modification des statuts du SDE 18.

3. Fermeture poste « garde champêtre chef principal »

M. COSSON ayant fait valoir ces droits à la retraite, la fonction de garde champêtre chef principal est restée vacante. Après avis favorable du comité technique paritaire du Centre de Gestion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de supprimer le poste de garde champêtre chef principal au 1^{er} juillet 2016.

4. Approbation plan de financement SDE18 – rénovation éclairage public – La Taille Heurtault

Bourges Plus a effectué des travaux pour remplacer des canalisations d'eau potable rue de la Croix St-Roch et à la taille Heurtault. Pour ce faire, un lampadaire a dû être déposé car il était placé sur une canalisation d'eau. Le coût de la dépose et de la repose est de 1052,50 € (répartie à part égale entre le SDE 18 et la municipalité). Le Conseil Municipal regrette que la mairie du Subdray soit mise devant le fait accompli mais décide néanmoins de prendre en compte cette facture afin que la qualité de l'éclairage public ne soit pas dégradée par 5 voix contre, 1 abstention et 8 voix pour.

5. Transfert de la parcelle ZB0014 au Département du Cher

La parcelle ZB004 est située le long de la RD107 près de l'établissement La Bovida. Cette parcelle, propriété de la commune du Subdray, est entourée d'autres parcelles propriétés du Département du Cher et son entretien est réalisé par le Département. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de transférer la parcelle ZB0014 au Département du Cher et autorise Madame Le Maire à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

6. Demande de subvention AIKIDO TROUY 18

Le Club d'AIKIDO de TROUY nous sollicite pour une subvention. Il exerce son activité dans la salle du 1^{er} étage de la mairie qui est mise à disposition gracieusement. Le Conseil Municipal, par 12 voix contre et 2 abstentions, décide de ne pas donner suite à la demande de subvention du Club d'AIKIDO de TROUY.

7. Décision du maire

Madame le maire a signé un contrat d'assurance pour garantir la tondeuse John Deere nouvellement acquise. Ce contrat d'assurance est nécessaire car la tondeuse autoportée emprunte les voiries. Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Informations diverses :

- ✓ M. Mathieu NOC a été embauché en remplacement de M. COSSON. Il est employé à temps plein comme agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.
- ✓ La carrière GSM change de nom suite à des restructurations internes. Elle devient GSM HEIDELBERG CEMENT GROUP.
- ✓ Remerciements de Mme SAURET, agent territorial, pour l'accord de la municipalité de lui augmenter son temps de travail.
- ✓ Les rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, du service assainissement et du service de l'Eau de Bourges Plus sont consultables sur le site internet de la communauté d'agglomération.

Questions diverses :

Monsieur Joël MARTINAT demande quelle est la finalité des panneaux installés à l'entrée du village qui informent de la période d'extinction de l'éclairage public.

- ↓ C'est une obligation légale d'afficher la période d'extinction de l'éclairage public.

Monsieur Christophe GABILLAUD fait part que des rodeurs ont été aperçus aux Fertés.

- ↓ Un numéro d'appel existe pour signaler les rodeurs, le 02 48 23 77 87. La police organise des patrouilles en conséquence. De plus, il est souhaitable de maintenir et d'entretenir la vigilance entre voisins.

Madame Dolores FERNANDEZ demande pourquoi la route D31 sera fermée du 3 au 7 octobre.

- ↓ La route D31 est fermée une semaine pour permettre la réfection de son revêtement, travaux réalisés à l'initiative du Département du Cher.

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 20h 05

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a long horizontal stroke that tapers to a point.

Corinne SUPLIE